

**Club d'escalade
GRIMPE EN TÊTE**
Fiche d'inscription 2020-2021
(Un bulletin par famille)

1. Personnes à inscrire

Nom	Prénom	Sexe (H/F)	Date naissance

2. Coordonnées

Adresse :	Tél. :
Ville :	
Email :	Tél. parents : (si enfant sans téléphone)

3. Assurances

Accusé d'information d'adhésion au contrat d'assurance FFME

Nous déclarons avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information ci-dessous :

<https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2020/07/2021-notice-assurance.pdf>

3.1. Accepter les garanties de personnes et souscrire l'offre complète : Base (déjà incluse)

OU Base+ (+ 14 €) **OU** Base++ (+ 21 €)

Et éventuellement :

Option ski de piste + 5 € - Option slackline + 5 € - Option Trail + 10 € - Option VTT + 30 €

3.2. Souscrire des garanties individuelles complémentaires renforçant les garanties Base du contrat (indemnités journalières) :

Option IJ1 + 18€ - Option IJ2 + 30€ - Option IJ3 + 35€

OU Refuser les garanties des personnes "atteinte corporelle, frais de recherches et de secours, assistance rapatriement".

4. Autorisations

4.1. En cas d'accident nécessitant des soins ou une intervention médicale urgente

J'autorise / Je n'autorise pas l'Association Grimpe en tête à transporter ou faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche afin que ces soins lui soient administrés.

4.2. Règlement intérieur

Nous déclarons avoir pris connaissance et **accepter le règlement intérieur** de GRIMPE EN TÊTE ci-dessous, qui définit notamment les INDISPENSABLES OBLIGATIONS SPORTIVES ET ASSOCIATIVES, ainsi que les CONDITIONS D'ACCÈS à la SAE (Structure Artificielle d'Escalade).
<http://www.grimpeentete.com/reglementInterieur-grimpeEnTete-2020.pdf>

4.3. Droit à l'image

J'autorise / Je n'autorise pas la publication, sur le site Internet, le compte Instagram, ou la page Facebook de GRIMPE EN TÊTE, de photos nous représentant, qui pourraient être prises au cours des différentes activités (compétitions, sorties Fontainebleau, salles voisines, falaise...) de l'association. Nous nous engageons à signaler aux responsables de GRIMPE EN TÊTE toute erreur sur ce point.

5. Cotisations

Adulte nouveau membre (non Charentonnais)	230 euros X	=	€
Adulte membre de 2019-2020 ou Charentonnais	200 euros X	=	€
École d'escalade (né entre 2004 et 2015)	210 euros X	=	€
Amis du club*	80 euros X	=	€
Enfants de la saison 2019-2020	140 euros X	=	€
Réduction par adulte pour 3 membres de la même famille	- 20 euros X	=	€
Options d'assurance le cas échéant		=	€
	TOTAL	=	€

Fait à le Signature :

*Ancien membre qui compte rester au club malgré son éloignement (Déménagement, travail, études, haut niveau)

6. Pièces à fournir avant la première séance

(Début des cours semaine du 14 septembre)

- 1 photo par membre (sauf si ancien membre)
- Ce bulletin d'inscription rempli, daté et signé
- Le règlement de la cotisation (Chèque à l'ordre de Vertical Grimpe – changement de nom récent)
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de la FFME
<https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/certificat-medical-type.pdf>
- OU** le questionnaire santé rempli, nommé et signé (si certificat fourni en 2019) :
https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/QS-SPORT-cerfa_15699-2020-2021.pdf

Paiement : € espèces chèque n° ET n° Banque :